

**TROIS  
QUESTIONS À  
CHRISTIAN  
DELPORTE,  
HISTORIEN**

## À QUOI SERVENT LES MÉMOIRES DES ANCIENS PRÉSIDENTS ?

**1.**  
François Hollande a fait paraître « *Les Leçons du pouvoir* » [Stock, 288 pages, 22 euros] mercredi 11 avril, livre dans lequel il donne sa version de son quinquennat. Il n'est pas le premier président de la V<sup>e</sup> République à prendre la plume. A quel objectif cet exercice répond-il en général ? On pense tout de suite au général de Gaulle, à ses Mémoires [Mémoires de guerre en 1954, puis Mémoires d'espoir en 1959, Plon], mais d'autres présidents ont écrit avant lui, notamment sous la III<sup>e</sup> République. D'abord, Raymond Poincaré [1860-1934], qui fut président pendant la première guerre mondiale : il raconte la période de 1912 à 1918, cela représente dix tomes, publiés entre 1926 et 1934, intitulés *Au service de la France. Neuf années de souvenirs* [Plon]. Le deuxième exemple, c'est Albert Lebrun [1871-1950, président de 1932 à 1940], qui a publié en 1945 *Témoignage* [Plon], où il raconte les circonstances dans lesquelles a eu lieu la défaite ; c'est un plaidoyer pro domo. Car, dans ce type d'écrits présidentiels, il y a deux tendances – qui, parfois, coexistent : soit on écrit pour l'Histoire, dans le but de se donner une stature ; soit on écrit pour s'expliquer, voire pour se justifier. Car, au fond, la question est toujours celle-là : pour qui écrit-on ? A l'époque de Poincaré ou De Gaulle, on écrivait pour l'opinion, pour les Français. Ce qui me frappe, c'est qu'on écrit aujourd'hui de plus en plus pour les journalistes. Souvenez-vous, à l'époque des Mémoires de Jacques Chirac [Chaque pas doit être un but puis *Le Temps présidentiel, Nil, 2009 et 2001*], les journalistes n'ont relevé que les piques contre son successeur, Nicolas Sarkozy. Or, quand on ouvre l'ouvrage de François Hollande, on pense immédiatement au livre *Un président ne devrait pas dire ça* [Stock, 2016], des deux journalistes [au Monde] Fabrice Lhomme et Gérard Davet. François Hollande en a gros sur le cœur d'avoir été tant critiqué après la parution de ce livre. Il donne sa vérité.

## 2.

**Les historiens peuvent-ils se servir de ces livres de présidents comme sources ?**

L'historien prend toujours les Mémoires avec des pincettes. Pour connaître un président de la République et la vérité de son action, il faut aller aux sources, dépouiller les archives. Ce qui est intéressant, en revanche, c'est qu'on y découvre le regard que le président a sur lui-même. Avec des Mémoires, on est dans la reconstruction, c'est donc l'histoire des représentations qu'il faut convoquer.

Au-delà du seul cas des présidents de la République, j'ai l'impression que les hommes politiques s'épanchent de plus en plus. Et ils font part de leur expérience au pouvoir de plus en plus tôt après que cette dernière a pris fin. Pensons aussi aux conseillers en communication qui racontent tout. Autrefois, on attendait dix ou vingt ans avant de dire les choses – et, d'ailleurs, on en disait peu. Là, c'est un phénomène général, assez caractéristique de notre période. Qui présente un risque, évidemment : celui de l'oubli rapide.

## 3.

**Dans « Come back ! » (Flammarion, 2014), vous vous êtes intéressé à l'art de revenir en politique. Est-ce qu'un livre a déjà été un élément pour organiser un come-back ?**

Le cas de Giscard est intéressant : quand il commence à publier *Le Pouvoir et la Vie* [Compagnie], en février 1988, il précise que ce ne sont pas des Mémoires mais un « essai » sur l'exercice du pouvoir. Pour une raison simple : il a envie de revenir. Le livre n'est pas un bilan, c'est un outil de visibilité pour s'inviter dans la campagne présidentielle et faire figure de recours pour la droite, en cas de réélection de Mitterrand. L'aspect Mémoires, on ne le trouve pas avant le troisième tome, en 2006, quand il a compris que c'était fini. Par ailleurs, il prend tout de même garde à laisser passer sept ans entre sa défaite et la parution du livre.

En ce qui concerne François Hollande, il ne semble pas préparer un come-back (au sens d'un retour immédiat), mais il laisse la porte ouverte et prend date comme éventuel recours de la gauche. Je m'appuie sur cinq indices : la date de parution (quatre ans avant la prochaine présidentielle) ; la forme du livre, qui ne tire pas vers les Mémoires mais vers la volonté de dire ce qu'est la gauche ; le ton, très politique, moins plongé dans le passé que dans le présent ; l'hyper-exposition médiatique : on sait tout du livre avant sa parution en librairie – ce qui compte, ce n'est finalement pas le livre, mais Hollande lui-même, sa parole, sa présence ; enfin, la conjoncture plus générale de crise et de fragmentation de la gauche, sans doute durable aux yeux de Hollande. ♦

**CHRISTIAN DELPORTE**  
Professeur à l'université  
Versailles-Saint-Quentin-  
en-Yvelines, historien,  
spécialiste d'histoire  
culturelle et politique.  
Il vient de publier  
Philippe Henriot.  
La résistible ascension  
d'un provocateur  
(Flammarion, 416 p., 25 €).

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE CLARINI

## DANS L'ACTU

LITTÉRATURE  
**UN PRIX POUR  
LES PLUMES VERTES**

Cela a commencé il y a quelques années, par petites touches. Thriller, polar, roman à thèse ou d'anticipation, plusieurs genres de fiction se sont progressivement emparés de l'écologie. Parmi les mutations environnementales qui se profilent à l'horizon, l'une s'est révélée une telle source d'inspiration qu'elle a même reçu un nom : c'est la « cli-fi », pour *climate fiction*. Jusqu'à présent, cette veine littéraire en plein essor restait pour l'essentiel l'apanage des auteurs anglo-saxons. Mais les choses sont en train de changer. En témoigne le Prix du roman d'écologie, attribué pour la première fois le 10 avril par l'association du même nom, qui distingue « un roman franco-phoné paru en 2017 de grande qualité littéraire où les questions écologiques sont substantiellement présentes ».

La lauréate est Emmanuelle Pagano pour le roman *Saufs riverains* (POL), deuxième volume de sa *Trilogie des rives* sur la relation de l'homme et de l'eau qui décrit l'ennoyage, en 1969, de la vallée du Salagou, dans l'Hérault, où le grand-père de l'auteure possédait deux petites vignes désormais submergées. Fondée en partenariat avec la revue *Esprit*, le master « lettres et création littéraire » du Havre, l'Ecole nationale supérieure de paysage et le think tank transpartisan La Fabrique écologique, l'Association du Prix du roman d'écologie explique, sur son site Internet, les raisons de cette initiative. Aujourd'hui, les questions écologiques « résonnent dans le débat public, modifient la vie quotidienne, transforment les rôles de chacun », mais « la politique, l'information et la science ne s'adressent qu'à une partie de la nature humaine et ignorent largement d'autres ressorts, la sensibilité, l'émotion, l'empathie spontanée ». Là intervient la littérature, qui permet, « sans doute encore plus que d'autres formes d'expression artistiques, d'associer la quête intime, les rêves et l'invention du monde ».

« Le lancement de ce prix a associé des personnes de générations différentes et d'horizons très divers : des écrivains passionnés d'écologie, des libraires, des étudiants en littérature et en paysagisme, des participants au débat public », précise Lucile Schmid, présidente de l'association.

Sélectionnés mi-janvier, les six finalistes déploient des univers bien distincts. Emmanuelle Pagano met en mots la mémoire de ce qui disparaît, Joël Baqué suit avec humour un retraité devenu, malgré lui, une icône planétaire pour être tombé amoureux d'un manchot empereur empaillé (*La Fonte des glaces*, POL), Pierre Ducrozet choisit le ressort du suspense pour approcher le transhumanisme (*L'invention des corps*, Actes Sud), Thomas Flahaut nous jette avec gravité sur les routes d'Alsace après un accident nucléaire à Fessenheim (*Ostwald*, L'Olivier), Errol Henrot allie cause animale et drame social dans un abattoir (*Les Liens du sang*, Le Dilettante), tandis que l'auteur de littérature jeunesse Stéphane Servant entraîne les adolescents, entre poésie et fantastique, dans un monde post-apocalyptique (*Sirius*, Rouergue). Et l'on dira que l'écocfiction, c'est répétitif ? ♦

CATHERINE VINCENT

**RAPPORT  
D'ÉTONNEMENT**  
PAR FRÉDÉRIC JOIGNOT

## Toute paranoïa devient justifiée

**U**n homme tient le poignet d'une femme au visage marqué d'ecchymoses. La photo illustre la page consacrée aux « conjoints trompeurs » du site d'un logiciel d'espionnage en vente libre, Hellospy. L'image suggère un cliché ignoble : grâce à ce mouchard pour smartphone, l'homme a découvert l'infidélité de sa compagne et l'a frappée. Spyphone, Truth Spy, Mobistealth... Comme Hellospy (moyennant un abonnement annuel de 119 dollars, soit 96 euros), de nombreux logiciels téléchargeables sont capables, selon leurs concepteurs, de « géolocaliser un téléphone », « lire les SMS à distance », « capter les contacts », « voir l'historique des appels », « suivre une navigation Internet », « trouver toutes les photos »... Faut-il les croire ? Le journaliste Joseph Cox, du site américain Motherboard, spécialisé dans les hautes technologies, les teste régulièrement. Il les dit « extrêmement puissants » – certains enclenchent à distance le micro d'un portable, ou en activent l'appareil photo. Suréquipés en high-tech, nous baignons quotidiennement dans le numérique : notre vie privée en ligne est de plus en plus susceptible d'être épiée, et toute paranoïa devient justifiée. Si les logiciels espions attirent conjoints jaloux, patrons méfiants et limiers industriels, la police est encore mieux équipée pour nous surveiller : elle est en mesure de siphonner toutes les données d'un portable, comme l'a révélé le 27 mars l'ONG Privacy International dans son rapport « Digital stop and search ».

**LOGICIELS ESPIONS AU SERVICE DE LA POLICE**

L'association a exercé son droit à l'information auprès de 47 équipes de la police britannique, les interrogeant sur leurs méthodes d'enquêtes. Vingt-six d'entre elles ont reconnu utiliser, sans mandat, des technologies d'extraction de données des portables. Pour ce faire, elles se servent du matériel sophistiqué de sociétés privées, comme Cellebrite (israélienne) ou MSAB (suédoise) : des appareils de la taille d'un attaché-case ou d'une tablette capables d'aspirer en quelques minutes le contenu d'un téléphone.

Privacy International cite des cas où les enquêteurs, pour trouver un seul courriel, téléchargent et archivent toutes les données d'un smartphone, qu'il appartienne à un suspect, un témoin ou une victime. L'ONG s'inquiète que la police agisse de façon « potentiellement illégale, sans garantie claire envers les citoyens, et sans supervision indépendante pour identifier l'usage abusif d'informations personnelles sensibles ». « Si la police fouille votre domicile ou confisque vos possessions, elle vous remettra un inventaire des objets concernés, observe le rapport. Mais si elle extrait des données de votre téléphone, non seulement vous ne saurez pas à quelles informations elle a eu accès, mais il est possible que vous ne soyez même pas averti qu'elle a procédé à cette extraction. » Privacy International appelle à « un examen indépendant immédiat » de cette « pratique intrusive ». Doit-on craindre que les services de police français, qui devraient bientôt disposer d'une unité spécialisée dans les logiciels espions, le Service technique national de captation judiciaire (STNCJ), suivent cette pente dangereuse ? Il faudrait procéder à la même enquête que Privacy International pour vérifier, sachant que la gendarmerie dispose de mallettes d'extraction rapide développées par Cellebrite.

Depuis les révélations d'Edward Snowden, nous savons que cette surveillance qui menace nos vies privées s'exerce notamment à travers les données captées par les géants du Web. Nous ne mesurons pas toujours ce que révèlent ces données, montre une enquête publiée le 30 mars dans le quotidien britannique *The Guardian* par le développeur irlandais Dylan Curran. En consultant, sur la page [Google.com/takeout](https://www.google.com/takeout), les données stockées par l'entreprise, Dylan Curran a trouvé 5,5 gigaoctets le concernant, la plupart collectées à son insu : toutes les vidéos YouTube qu'il a visionnées, ses déplacements, les sites Internet visités, les e-mails reçus et envoyés, sans oublier ses centres d'intérêt regroupés dans un « profil commercial ». Plus inquiétant encore : tous les fichiers qu'il a supprimés (CV, budget mensuel, clé privée PGP) ont été conservés.

Dylan Curran a mené la même enquête sur sa page Facebook – sur [facebook.com/help/131112897028467](https://www.facebook.com/help/131112897028467). L'entreprise possède 600 Mo sur lui : tous les fichiers qu'il a envoyés et reçus, ses messages audio, ses contacts, ses lieux de connexion, toutes les applications dont il s'est servi à travers sa page, dont le site de drague Tinder. Grâce aux liens que donne l'article du *Guardian*, chacun peut mener la même enquête sur ses propres données. ♦